

RAPPORT ANNUEL SUCCINCT 2018



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DE LA CIEPP

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs

* Luc ABBÉ-DECARROUX

Vice-président

Michel ROSSIER

Olivier SANDOZ

Pascal SCHWAB

*Robert ZOELLS

Représentants des salariés

*Bruna CAMPANELLO

Nuno DIAS

*Aldo FERRARI

Président

Isabelle RICKLI

Marie-Françoise UDRY

* *Membres du Bureau du Conseil de fondation*

DIRECTION

José AGRELO

Directeur

GESTION ADMINISTRATIVE

Fédération des Entreprises Romandes

EXPERT AGRÉÉ

Pittet Associés S.A., Genève

ORGANE DE RÉVISION

KPMG S.A., Genève

MÉDECIN-CONSEIL

Dr Jean-François BURKHALTER

UNE BELLE CROISSANCE !

La Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP) a réalisé à nouveau une belle croissance en 2018. Année après année, la CIEPP augmente sa part de marché. L'exercice écoulé a été, en termes de développement, un des meilleurs au cours des dix dernières années, avec une augmentation importante des affiliations et des reprises, un nombre faible de résiliations et une progression forte des contributions facturées.

Au 31 décembre 2018, la CIEPP gérait la prévoyance professionnelle de 9'770 entreprises et indépendants (+286), 44'046 assurés (+1'668) et 5'772 bénéficiaires de rentes vieillesse, invalidité et survivants (+510). La CIEPP a facturé des cotisations annuelles de plus de 377.5 millions de francs, en hausse de 4.8% par rapport à 2017.

En raison de la performance négative sur les placements (-4.41%), la fortune sous gestion calculée au 31 décembre 2018 s'est établie à 6.678 milliards de francs, légèrement en dessous des 6.726 milliards un an plus tôt.

Au terme de l'exercice, à l'appui d'éléments tels que la performance de placement réalisée, la performance fondamentale, l'inflation et le niveau des réserves, le Conseil de fondation de la CIEPP a décidé l'attribution d'un taux d'intérêt de 1% sur la totalité des avoirs de vieillesse des assurés actifs (3% en 2017). Ce taux de 1% correspond au

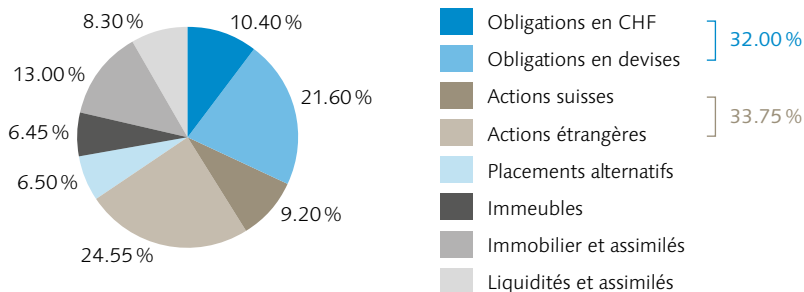
taux d'intérêt minimum fixé par le Conseil fédéral pour la prévoyance professionnelle obligatoire.

Sur les dix dernières années, soit 2009 à 2018, la CIEPP a distribué en moyenne annuelle 2.25% d'intérêt sur la totalité des avoirs d'épargne (minimum légal LPP: 1.57%). Depuis 1985, année de la mise en application de la LPP, la distribution moyenne annuelle de la CIEPP est de 3.93%. Grâce à une rémunération supérieure et à l'effet des intérêts composés, la fortune de prévoyance d'un assuré à la CIEPP a ainsi progressé largement plus que l'inflation et l'évolution des salaires.

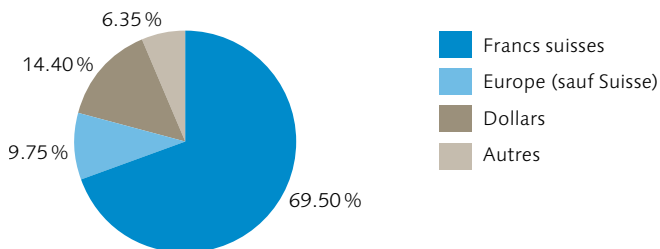
La CIEPP demeure solidement structurée et capitalisée, malgré une entame de la réserve de fluctuation de valeur constituée au fil des années. Fin 2018, le taux de couverture de la CIEPP, soit le rapport entre la fortune nette et les engagements, s'établit à 110.2% contre 119.5% un an plus tôt.

PERFORMANCE FINANCIÈRE NÉGATIVE

Répartition par type d'investissement



Répartition monétaire (sans les titres de gage immobilier)



En matière de gestion de fortune, après plusieurs années fastes, l'année 2018 a été un mouvement en arrière pour la grande majorité des caisses de pensions suisses et pour la CIEPP la plus mauvaise année depuis la crise financière de 2008-2009. En 2018, la CIEPP a réalisé une performance globale négative de -4.41%, en léger retrait (-0.2%) par rapport à ses indices de référence. La majorité des classes d'actifs ont clôturé l'année avec un rendement négatif. Seuls l'immobilier en détention directe, les hypothèques et la microfinance ont réalisé une performance positive en 2018. Avec un regard plus historique, la performance moyenne annuelle de

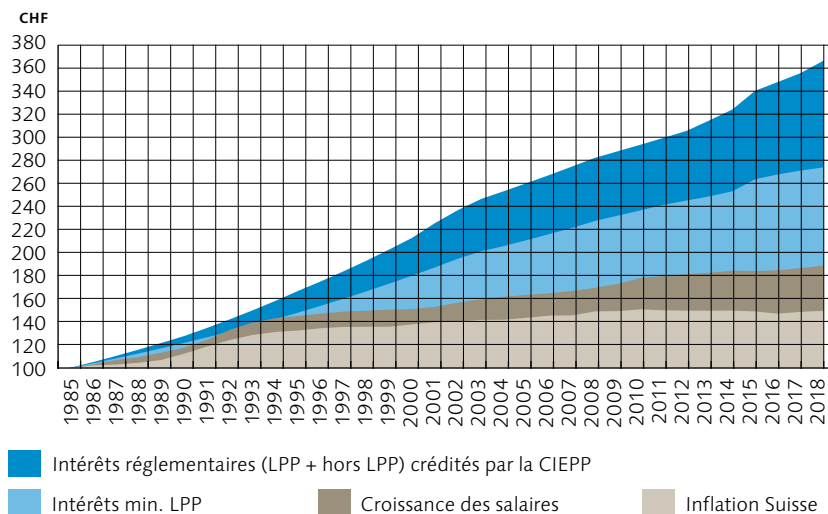
la CIEPP s'établit à 3.59% sur les cinq dernières années et à 5.21% sur les dix dernières années.

Des explications à cette mauvaise performance des marchés en 2018, il n'en manque pas. Les attaques contre le multilatéralisme, l'imbrroglio autour du Brexit, les craintes d'un essouffement de la croissance mondiale, le gonflement des dettes publiques et privées ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Mais, à l'opposé, la remontée des taux d'intérêts aux États-Unis, les excellents résultats des entreprises, les dividendes distribués aux actionnaires, la baisse généralisée du chômage sont des indicateurs réels positifs.

Dans ce contexte, la CIEPP est demeurée fidèle à ses principes d'investissement en conservant une fortune investie au plus proche de l'allocation stratégique définie par le Conseil de fondation grâce aux rééquilibrages menés en cours d'année liés à des entrées nettes de fonds toujours importantes.

Les frais de gestion de fortune de la CIEPP demeurent stables à 0.28% en 2018, un niveau toujours très faible en comparaison avec ses pairs: la moyenne des caisses de pension suisses se situant entre 0.45 et 0.5%.

Politique en matière d'attribution des excédents



ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La CIEPP a poursuivi ses actions pour affirmer son ambition d'investisseur responsable et durable. En 2018, elle a élargi l'exercice des droits de vote aux assemblées générales en intégrant les 100 plus grosses capitalisations européennes. En parallèle, la CIEPP continue à analyser les positions de son portefeuille sous l'angle des critères de durabilité. Le résultat qui en découle permet d'axer une stratégie plus ciblée

et efficace de son engagement actionnarial à travers l'Ethos Engagement Pool Suisse et l'Ethos Engagement Pool International. Grâce à la plateforme de son partenaire Ethos, la CIEPP possède une source d'information objective, fiable et indispensable sur l'exposition des entreprises aux controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

En prolongation à l'annonce, dès l'automne 2017, d'un ajustement progressif du taux de conversion par étapes de 2019 à 2022, la CIEPP a introduit plusieurs évolutions réglementaires à compter du 1^{er} janvier 2019: baisse de la tarification des risques décès et invalidité pour les assurés de moins de

45 ans, flexibilité supplémentaire introduite dans chaque plan de prévoyance, etc. Une large communication a été mise en place au second semestre 2018 pour diffuser ces informations aux affiliés et aux assurés à travers courrier, circulaire, notice explicative et magazine « Bleu Horizon ».

PORTAIL INTERINSTITUTIONNEL INÉDIT

Depuis le 26 octobre 2018, le nouveau portail interinstitutionnel de la FER Genève facilite la vie de milliers d'entreprises affiliées. Grande première en Suisse, deux institutions du 1^{er} et 2^e pilier, soit la FER CIAM et la CIEPP,

offrent un portail unique, avec une seule saisie et deux institutions renseignées simultanément. En parallèle, à la même date, la CIEPP a mis en action son site internet www.ciepp.ch entièrement renouvelé.

NOUVELLE DIRECTION ET CHANGEMENTS AU CONSEIL DE FONDATION

Lors de sa séance d'octobre 2018, le Conseil de fondation a désigné José Agrelo comme Directeur de la CIEPP à compter du 1^{er} novembre 2018. José Agrelo jouit d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la prévoyance et était jusqu'alors Directeur-adjoint de la Caisse depuis janvier 2014. José Agrelo a succédé à Fabrice Merle qui, pour des raisons personnelles, a remis ses fonctions de Directeur qu'il occupait depuis 2009.

En 2018, quatre nouveaux membres sont entrés au sein du Conseil de fondation de la CIEPP. Désormais, le Conseil est composé d'Aldo Ferrari, Président; Luc Abbé-Decarroux, Vice-président; Bruna Campanello (nouvelle membre), Isabelle Rickli, Marie-Françoise Udry, Nuno Dias (nouveau membre), Michel Rossier (nouveau membre), Olivier Sandoz, Pascal Schwab (nouveau membre) et Robert Zoells.

L'ANNÉE 2018 EST-ELLE UNE ANNÉE DE CORRECTION LIÉE À DES VALORISATIONS EXCESSIVES OU L'ENTRÉE DANS LA FIN DU CYCLE COMMENCÉ IL Y A PLUS DE DIX ANS ? COMMENT LES MARCHÉS FINANCIERS SE COMPOR-TERONT-ILS EN 2019 ET AU-DELÀ ?

La dynamique de croissance s'est ralentie aux États-Unis, en Chine et au sein de la zone euro, et par conséquent impacte les autres pays, riches et émergents. Les prévisions de croissance ont été révisées à la baisse pour la plupart des grandes économies. Des risques pèsent sur la conjoncture mondiale, à l'instar d'une escalade des différends commerciaux entre les États-Unis et plusieurs partenaires, du niveau élevé de l'endettement mondial et d'un renchérissement du coût des emprunts.

En Suisse, la conjoncture perd de son élan, mais se maintient dans des conditions relativement bonnes. Des incertitudes se prolongent sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne

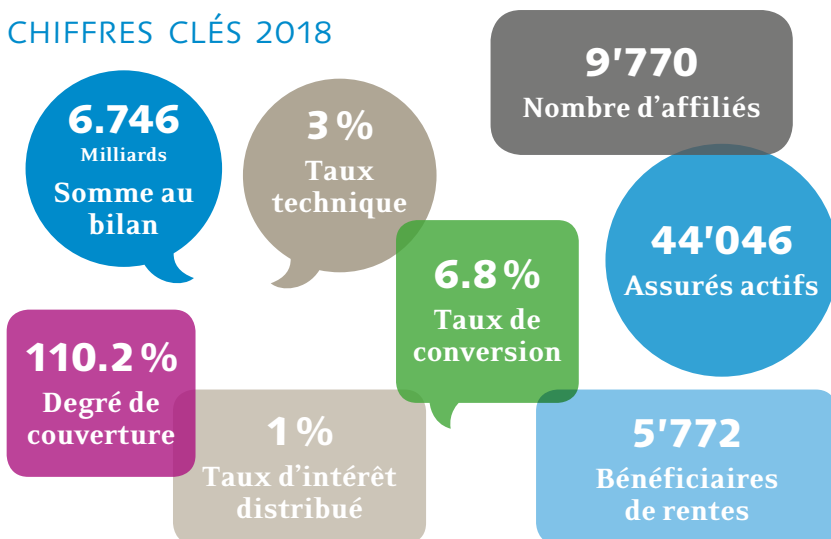
pouvant peser sur l'investissement des entreprises. Malgré le fléchissement, les instituts de prévision et les économistes des grands établissements bancaires anticipent une croissance du PIB suisse entre 1.0 % et 1.5 % en 2019.

Faut-il alors céder à cette vague de pessimisme qui se déverse à intervalles réguliers dans les médias ? Non. La croissance planétaire se tasse mais elle ne s'effondre pas. L'activité s'appuie encore sur des ressorts solides. À commencer par un taux de chômage bas. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales mettent fin à leurs largesses, mais leur politique n'est de loin pas restrictive. L'inflation reste contenue, la consommation élevée.

Sur les marchés financiers, les corrections enregistrées au quatrième trimestre 2018 ont réduit les valorisations élevées des actions et du crédit. Il en résulte une hausse de l'espérance de rendement de la CIEPP.

Voir loin, au-delà des temps courts, c'est le propre d'une caisse de pensions...

CHIFFRES CLÉS 2018



BILANS COMPARÉS AUX 31.12.2018 ET 31.12.2017

Ce bilan (selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26) est une version succincte de celui soumis à l'organe de révision de la CIEPP et approuvé par ce dernier.

	en milliers de CHF	
	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
ACTIF		
A) Placements	6'677'763	6'725'776
Liquidités et placements à terme	554'398	582'009
Obligations	2'139'210	1'956'544
Immobilier et assimilés	869'195	852'960
Actions	2'253'304	2'559'531
Placements alternatifs		
Private Equity	11'853	9'624
Senior Secured Loans	331'169	324'691
Prêts privés	17'783	17'784
Microfinance	73'103	59'085
Produits dérivés	-2'739	-5'200
Immeubles et terrains	430'487	368'748
B) Compte de régularisation actif	68'586	69'866
Affiliés et agences	45'200	48'148
Autres créances	1'175	0
Fonds de garantie	2'557	2'549
Impôt anticipé	8'833	8'976
Comptes courants des régies	1'743	1'599
Intérêts et dividendes à recevoir	8'058	7'916
Autres actifs transitoires	1'020	678
TOTAL DE L'ACTIF	6'746'349	6'795'642

	en milliers de CHF	
PASSIF	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
D) Engagements	162'631	158'753
Prestations de libre passage et rentes	158'043	153'646
Autres dettes	4'588	5'107
E) Compte de régularisation passif	14'173	8'973
F) Réserves de cotisations des employeurs	37'460	36'034
G) Provisions non techniques	846	848
H) Capitaux de prévoyance et provisions techniques	5'926'227	5'516'467
Capital de prévoyance des assurés actifs	4'201'250	4'047'443
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'491'007	1'287'246
Provisions techniques	233'970	181'778
I) Réserve de fluctuation de valeur	605'012	1'074'567
J) Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Z) Excédent de produits / charges (-)	0	0
Situation en fin de période	0	0
TOTAL DU PASSIF	6 746 349	6 795 642

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS : EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

	en milliers de CHF	
	Exercice 2018	Exercice 2017
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires	446'571	422'532
Prestations d'entrée	463'303	442'885
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	909'874	865'417
Prestations et versements anticipés		
Prestations réglementaires	-187'680	-156'288
Prestations de sortie	-453'795	-373'448
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-641'475	-529'736
Constitution / Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs	-153'807	-342'690
Variation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-203'761	-122'257
Variation des provisions techniques	-52'192	-20'956
Variation de la réserve de cotisations des employeurs	-1'426	-1'535
Charges d'assurance	-2'290	-2'094
Résultat net de l'activité d'assurance	-145'077	-153'851
Résultat net des placements	-309'817	567'855
Autres produits	206	253
Autres frais	-74	-159
Frais d'administration	-14'793	-15'606
Excédent de produits / charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-469'555	398'492
Constitution (-) / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	469'555	-398'492
EXCÉDENT DE PRODUITS / CHARGES (-)	0	0

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

Rue de Saint-Jean 67
CP 5278
1211 Genève 11
T 058 715 31 11
E-mail: ciepp@fer-ge.ch
Internet: www.ciepp.ch

AGENCES

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 350 33 79

Neuchâtel – Av. du 1^{er} Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80